

**REFORME est le réseau pour la formation professionnelle dans le secteur de la construction en Europe. Créé en 1986, le réseau rassemble sept organismes nationaux de six pays européens, chargés de la formation professionnelle dans le secteur de la construction : BZB (Allemagne), CCCA-BTP (France), CENFIC (Portugal), Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme (Belgique), FORMEDIL (Italie), FLC (Espagne), FLC del Principado de Asturias (Espagne).**

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Partager les meilleures pratiques de la formation professionnelle dans le secteur du bâtiment et des travaux publics au niveau transnational.
2. Développer des projets communs grâce à l'expérience des partenaires, avec notamment pour objectif d'enrichir le dialogue social.

### PRIORITÉS

Le réseau REFORME a été créé pour promouvoir les parcours de formation professionnelle transnationaux et pour développer des stratégies pédagogiques communes, ainsi que des méthodes et des outils pour faciliter leur mise en place.

L'une des priorités de REFORME est aussi de valoriser les bonnes pratiques au niveau européen grâce à l'expertise de chaque partenaire.

### OBJECTIFS

Le réseau REFORME a pour principale ambition de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le programme de l'Union européenne Erasmus+, prévu pour la période 2014-2020.

Dans ce cadre, REFORME a adopté en juin 2012 la « Charte de Lecce », qui constitue la base opérationnelle des actions transnationales menées par le réseau et coordonnées par la présidence française de REFORME.

#### Charte de Lecce

16 juin 2012

Les partenaires considèrent les objectifs suivants comme stratégiques pour la période 2012-2016 :

1. Promouvoir l'attractivité des métiers de la construction en Europe ainsi que de la formation professionnelle initiale à ces métiers.
2. Contribuer à l'excellence de la formation initiale et continue aux métiers de la construction en s'appuyant sur le cadre européen de référence pour l'assurance qualité (EQAVET).
3. Consolider les actions d'éducation et de formation visant non seulement la qualification professionnelle, mais aussi l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active.
4. Utiliser le cadre européen des certifications (CEC) et le système européen de crédit d'apprentissages (ECVET) pour la transparence et le transfert des acquis de la formation.
5. Encourager la créativité et l'innovation dans la formation professionnelle initiale et continue en prenant en compte l'évolution des métiers et les besoins du marché du travail.
6. Investir dans la qualité pédagogique des enseignants, formateurs et autres professionnels de la formation pour favoriser l'intégration professionnelle et sociale des apprenants.

7. Renforcer les parcours européens de formation concernant aussi bien les apprenants que les professionnels de la formation en s'appuyant sur la charte européenne qualité pour la mobilité.
8. Créer des opportunités pour un apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques dans les domaines de formation considérés comme prioritaires.
9. Inclure le développement durable dans les parcours de formation en tant que facteur ayant un impact sur l'évolution des métiers de la construction.
10. Promouvoir les règles de santé et de sécurité dans le bâtiment à tous les niveaux de la formation initiale et continue, ainsi que dans le cadre des activités professionnelles.

## PROJETS REFORME

Les projets menés par le réseau REFORME sont axés sur :

- la certification des compétences professionnelles ;
- la spécificité de la formation professionnelle dans le métier de la restauration du patrimoine architectural ;
- les stratégies d'accompagnement pour le tutorat en entreprise dans le secteur de la construction ;
- la qualité de la formation sur les chantiers-écoles ;
- la description et l'évaluation des compétences formelles et informelles.

REFORME a également mené des projets transnationaux intégrant les principes du Processus de Copenhague, échangé les meilleures pratiques, diffusé et valorisé les principes européens dans le secteur de la construction. Le réseau a créé différents outils pour développer et faciliter la mobilité européenne, comme le « Dictionnaire multilinguistique du secteur de la construction » ou le CD-Rom « ABC de la Construction ».

### Projets en cours

Les projets menés par les partenaires REFORME sont axés sur :

- la transparence et la reconnaissance mutuelle des qualifications des formateurs ;
- le développement culturel et linguistique dans le cadre de la mobilité européenne ;
- le développement des parcours de formation qui comprennent la protection environnementale, l'efficacité énergétique et l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques.

## FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU REFORME

Les partenaires REFORME se réunissent deux à trois fois par an au niveau technique en trois groupes de travail thématiques :

1. Mobilité européenne des apprenants, des équipes pédagogiques et des personnels de direction ;
2. Projets transnationaux axés sur la pédagogie et sur le développement de formation répondant aux besoins du marché ;
3. Diffusion et valorisation des résultats des projets menés et organisation des actions futures.

Tous les quatre ans, le réseau organise les rencontres REFORME, auxquelles participent les partenaires sociaux (organisations d'employeurs et de salariés), les décideurs politiques, des entrepreneurs et des formateurs de chaque pays membre du réseau. La présidence de REFORME est quadriennale et actuellement assurée par le CCCA-BTP (France).